



Mars 2018

Newsletter SRS-CSPCP Conseil suisse de présentation des comptes publics

Mesdames, Messieurs,
Chères Collègues et chers Collègues,

Le MCH2 vit et se développe. Plusieurs nouveautés vous attendent sur le site du Conseil suisse de présentation des comptes publics (www.srs-csppc.ch) :

Révisions d'estimations et corrections d'erreurs : Comment traiter comptablement un éventuel changement de durée d'utilisation d'une immobilisation appartenant au patrimoine administratif (et le changement d'estimation qui en découle) ou comment corriger une erreur concernant une année antérieure ? Un complément à la Recommandation 02 est maintenant à votre disposition.

Plan comptable et classification fonctionnelle – Mise à jour : Le plan comptable et la classification fonctionnelle ont bénéficié de quelques retouches au début de cette année. Ces retouches sont mises en évidence dans la toute dernière version du plan à votre disposition sur le site internet du SRS-CSPCP.

Fusions de communes, valeurs de reprise – FAQ : Quels actifs et passifs doivent être repris dans le bilan d'ouverture d'une commune née d'une fusion de communes ? A quelles valeurs ces actifs et passifs doivent-ils être repris ? La « Foire aux questions FAQ » vous apporte la réponse.

Comptabilisation des charges et des revenus liés à des participations et à des prêts – FAQ : Dans quel exercice faut-il comptabiliser les charges et les revenus (p. ex. les dividendes) liés à une participation détenue par une collectivité publique dans une entité tierce tenant une comptabilité séparée et dotée de sa propre personnalité juridique ? Vous trouvez la réponse dans la « Foire aux questions FAQ ».

Swap de taux d'intérêts – FAQ : La réponse à la FAQ sur les swaps de taux d'intérêts a été adaptée pour tenir compte des retouches apportées au plan comptable.

Fonds de rénovation des immobilisations du patrimoine administration – FAQ : La réponse à cette FAQ est adaptée afin de s'appliquer maintenant à l'ensemble des immobilisations et non plus seulement aux bâtiments.

Indicateurs financiers – Dette brute : Les modalités de calcul de la dette brute sont légèrement adaptées pour tenir compte des retouches apportées au plan comptable (modification dans le tableau 10 de l'annexe C du Manuel MCH2).

Questions de détails relatives à l'utilisation du plan comptable : Le SRS-CSPCP est souvent sollicité concernant des questions de détail relevant de l'utilisation du plan comptable et de la classification fonctionnelle. L'ensemble des réponses aux questions posées est à votre disposition sous forme d'un tableau Excel® (état à fin 2017). Grâce à des filtres, vous pouvez facilement rechercher les éléments qui vous intéressent.

Consultations IPSAS – prises de position de la Suisse : Conformément à sa mission, le SRS-CSPCP a pris position – au nom de l'ensemble des collectivités publiques suisses – sur chacune des consultations lancées en 2017 par le Comité formulant les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSASB *International Public Sector Accounting Standards Board*). Ces prises de positions sont à votre disposition sur le site internet du SRS-CSPCP.

Modalités du MCH2 – état de situation : Le SRS-CSPCP s'informe régulièrement pour savoir comment le MCH2 est mis en œuvre dans les cantons et dans leurs communes. Vous trouverez l'état de situation sur le site internet du SRS-CSPCP.

Rapport d'activités 2017 : La rétrospective du travail accompli par le SRS-CSPCP en 2017 est maintenant en ligne.

Développements attendus du MCH2 : Le programme de travail du SRS-CSPCP comprend en ce moment divers objets. Mentionnons en particulier la révision de la Recommandation 13 traitant de la vision consolidée. Ensuite, la réponse à deux questions fréquentes (FAQ) est en préparation : (a) comment traiter comptablement les contributions (subventions) en nature, (b) quelle distinction faire entre dédommagements, contributions et charges d'exploitation. Nous vous en tiendrons informé-e !

Toute l'actualité du MCH2 se trouve en permanence sur le site web du SRS-CSPCP. Prenez la peine de le consulter !

Avec nos meilleurs messages

Au nom du Conseil suisse de présentation des comptes publics
Nils Soguel, directeur
Evelyn Munier, secrétaire

www.srs-cspp.ch